

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 1^{er} février 2016, à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Marie-Josée Campagna, Guy Lavoie ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

16-02-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-02-01 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert :
 - a) Plainte chemin d'hiver
 - b) Facebook

ADOPTÉE

16-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2016

16-02-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 1^{er} février 2016 tel que reçu.

ADOPTÉE

16-02-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES MUNICIPAUX

ASSOC. REG. LOISIRS HAND. CQ	100.00 \$
BUREAU EN GROS	65.33 \$
COLOC DE ST-BONAVENTURE	500.00 \$
COMITE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	3 340.00 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	1 423.29 \$
KODO MOBILE	39.55 \$
LA COOP AGRILAIT	738.15 \$
LUC LACOUTURE	1 000.00 \$
SOCIETE DE RECHERCHE SUR LE CANCER	150.00 \$
SONIC CO-OP CARTE	219.85 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	790.69 \$
CARL LABONTÉ	17 202.50 \$
CHERBOURG	60.81 \$
CMP MAYER INC.	1 517.68 \$
COMM. SANTE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	48.73 \$
COMMISSION SCOLAIRE DES CHENES	739.28 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
F. DUGAS ÉLECTRIQUE	1 631.80 \$
GARAGE J. FORTIER	382.30 \$
GROUPE ENVIRONEX	111.36 \$
INFOTECH	574.88 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	965.73 \$
LA COOP AGRILAIT	312.76 \$
LETENDRE & FORCIER LTEE	470.00 \$

M.R.C. DE DRUMMOND	5 182.05 \$
PETITE CAISSE	18.40 \$
POMP - MARC-ANDRE CHEENEY	12.83 \$
POMP - SAMUEL ST-PIERRE	66.97 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	85.57 \$
POMP - SYLVAIN BELLEROSE	18.86 \$
RESEAU BIBLIO CQLM	6 445.33 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	287.44 \$
SPA DE DRUMMOND	1 364.47 \$
SPORTS-INTER PLUS	284.92 \$
SALAIRE DE JANVIER 2016	13 202.08 \$

- 16-02-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeny et unanimement résolu par les conseillers présents :
- que ces comptes sont approuvés et soient payés.
- ADOPTÉE

16-02-04 RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONS, AHMV

Considérant la demande d'aide financière pour le rendez-vous des Champions qui aura lieu les 19 et 20 mars 2016 au centre récréatif de St-David;

- 16-02-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de verser la somme de 500 \$ à l'Association de Hockey Mineur des Villages (AHMV) qui servira à l'achat de médailles et de trophées;
 - de confirmer à Mme Josée Charbonneau la présence de M. Guy Lavoie et/ou M. Keven Trinque lors de la remise des médailles.
- ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES

La secrétaire-trésorière dépose la liste des personnes endettées envers la Municipalité. Les membres du Conseil en prennent connaissance.

16-02-05 TRANSMISSION PROPRIÉTÉS - VENTE POUR TAXES

Considérant que la liste des personnes endettées envers la municipalité contient quatre (4) propriétés dont les taxes de 2014 et 2015 n'ont pas été acquittées et dont aucun versement n'a été fait pour 2014 (voir les #3, #7, #16 et #18 de la liste déposée) ;

- 16-02-05 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents
- de transmettre à la MRC de Drummond, pour vente pour défaut de paiement de taxes, les propriétés susmentionnées à moins que le paiement des taxes de 2014 plus les intérêts ne soit effectué avant le 11 mars 2016, soit avant la date limite pour la transmission à la MRC de Drummond.
- ADOPTÉE

16-02-06 PERSONNE DÉSIGNÉE – VENTE POUR TAXES

Considérant que la MRC de Drummond procédera à la vente de propriétés pour défaut de paiement des taxes le 9 juin 2016 à 10h00;

Considérant la possibilité qu'une ou des propriétés de Saint-Bonaventure se retrouvent dans la liste des propriétés à être vendues par enchère cette journée là;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Municipalité de s'assurer que la vente d'une propriété ne se fasse pas à un prix inférieur aux taxes dues;

- 16-02-06 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de désigner M. Richard Proulx pour enchérir au nom de la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes afin de s'assurer que les enchères débutent minimalement au montant total dû sur les propriétés situées à Saint-Bonaventure.

ADOPTÉE

16-02-07 RENOUELEMENT CONTRAT ASSURANCES 2016-2017

Suite à la réception des documents à compléter pour le renouvellement des assurances municipales et pour des offres de protections additionnelles;

- 16-02-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de compléter la proposition d'assurances *La Municipale* afin de renouveler le contrat d'assurances pour 2016-2017 avec la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) sans les protections additionnelles offertes par le courtier PMA Assurances Inc.

ADOPTÉE

16-02-08 MANDAT GESTION DOCUMENTAIRE, PHASE 2

Considérant que l'offre de service pour la gestion des documents de la Municipalité de Saint-Bonaventure présentée par la Société d'histoire de Drummond le 2 septembre 2014 proposait deux scénarios pour la réalisation des travaux, soit en un (1) an ou réparti sur deux (2) ans;

Considérant que la phase 1 des travaux a été réalisée en 2015 et ce, à la satisfaction de la Municipalité;

- 16-02-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de mandater la Société d'Histoire de Drummond pour améliorer et faciliter la gestion documentaire du bureau municipal selon la proposition présentée dans leur offre de service et d'autoriser les frais pour l'an 2 au coût de 10 102 \$ + les frais de déplacement.

ADOPTÉE

16-02-09 ENTENTE DE SERVICE, SMP – GESTION DE L'AMIANTE

Considérant que l'une des obligations de la Municipalité, tel qu'exigé par la CNESST (Commission des normes, de l'éthique, de la santé et de la sécurité au travail), est de tenir et garder à jour un registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante;

Considérant que dans le cadre de la visite annuelle de la Société Mutuelle de Prévention Inc, ceux-ci pourrait procéder à l'élaboration de ce registre;

- 16-02-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de mandater la firme SMP afin d'effectuer la localisation des flocages et des calorifuges dans les trois (3) bâtiments municipaux (Centre Culturel, bureau municipal et garage municipal), de procéder à la vérification et l'intégrité de ces derniers et d'élaborer un registre à cet effet;
 - d'autoriser les frais au coût de 660 \$ plus les taxes applicables;
 - d'autoriser Mme Claire Côté, directrice générale, à signer l'entente.

ADOPTÉE

PLAINTE CHEMINS D'HIVER, 6E RANG NORD

Monsieur le conseiller Raymond Paulhus fait mention de la plainte qu'il a reçue concernant l'entretien du chemin de bois du 6e Rang Nord. Avis sera donné à M. Carl Labonté que les chemins de bois doivent être ouverts dans les 24 heures suivant une tempête.

FACEBOOK

Monsieur le conseiller Guy Lavoie dénonce des propos hargneux et insensés tenus par une personne sur Facebook pour dénigrer, entre autre, la Municipalité de Saint-Bonaventure concernant la tenue de joutes de hockey bottine d'une ligue inter-paroissiale qui devaient se tenir en soirée les mardis 26 janvier et 23 février, soit seulement 2 soirs pendant l'hiver. Ces 2 soirs là, les enfants de la dame en question ne pourraient pas patiner... Selon ses dires, c'était inacceptable, un manquement à l'éthique et au code de déontologie.

Pour sa part, la Municipalité a considéré comme un avantage la venue de ces équipes de diverses municipalités pour le divertissement que cela pouvait apporter aux citoyens de Saint-Bonaventure et un moyen de faire découvrir notre village et ses installations pour en attirer de futurs résidents.

REMERCIEMENT DE LA PART DU FEST-HIVER

M. Roger Arpin remercie le conseil pour son implication financière et en ressources humaines au cours des festivités du Fest-Hiver.

Le Conseil félicite le comité du Fest-Hiver pour leur belle réussite.

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H19 À 20H25

16-02-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16-02-10

Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 20h25, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 16-02-03, 16-02-04, 16-02-07, 16-02-08 et 16-02-09.

Claire Côté, secrétaire-trésorière

